

## **Le Maroc refuse de coopérer avec Ross**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Administrateur

Publié le : 20-05-2012 11:23:06

**Le Maroc "refuse de coopérer avec l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations Unies, Christopher Ross, et le plus important pour le Royaume est de parvenir à une solution politique dans le respect de la souveraineté marocaine", a affirmé le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération, Youssef Amrani.**

Dans un entretien au quotidien Al Ittihad Al-Ichtiraqi, publié samedi, M. Amrani a souligné que le Royaume, soucieux de réaliser la stabilité et l'édification d'un Maghreb fort, capable de faire face à tous les défis, et d'aboutir à une solution politique au différend sur le Sahara, demeure engagé dans le processus onusien, et la coopération avec les Nations Unies et le Conseil de sécurité.

Faisant savoir que le retrait de la confiance du Maroc à M. Ross se justifie par "la régression qu'a connue le processus de négociation en dépit de tous les efforts du Royaume pour parvenir à une solution politique et consensuelle", le ministre délégué a estimé que "l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU n'a pas fait montre de l'objectivité et l'impartialité requises, et a clairement failli à la mission dont il était investie".

M. Ross a oeuvré à la dénaturation du rôle de la MINURSO, en politisant sa mission à travers ses tentatives d'y intégrer le volet des droits de l'Homme, commettant ainsi une grave erreur, a poursuivi M. Amrani.

Pour ce qui du soutien manifesté par le Secrétaire général de l'ONU pour son envoyé personnel, le ministre délégué a indiqué que le Maroc a exprimé sa position vis-à-vis de M. Ross et attend "une réponse officielle de M. Ban Ki-moon".

Le Maroc avait annoncé, jeudi, le retrait de sa confiance à Christopher Ross en raison de "ses agissements marqués par son renoncement aux principes fondateurs des négociations tels que définis par les résolutions du Conseil de sécurité, et par sa ligne de conduite déséquilibrée et partielle dans de nombreuses situations", appelant au redressement du processus de règlement de cette question.

Selon la publication, cette décision, attendue depuis le dernier rapport soumis par Ban Ki-moon au Conseil de sécurité, intervient suite à des contacts diplomatiques entrepris par Rabat auprès de Paris, Washington et New York en vue d'informer les gouvernements français et américain du mécontentement du Maroc des positions de M. Ross qui constituent "une grave déviation de la mission qui lui est impartie, à savoir la recherche d'une solution politique et consensuelle, dans un esprit de responsabilité et d'impartialité.

MAPF